



AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE PERIGUEUX

ENTRE

- La Commune de Périgueux représentée par sa Maire Madame Delphine LABAILS ;
- La Commune de Coulounieix –Chamiers représentée par son Maire Monsieur Thierry CIPIERRE
- La commune de Sanilhac, représentée par son maire, Monsieur Jean-Louis AMELIN,
- La commune de Trélissac, représentée par son maire, Monsieur Francis COLBAC,
- La Communauté d'agglomération/ urbaine Le Grand Périgueux représentée par son président Monsieur Jacques AUZOU

ci-après, les « **Collectivités bénéficiaires** » ;

d'une part,

ET

L'Etat représenté par le Préfet du département de Dordogne, Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE

La Banque des Territoires représentée par le président directeur général, Monsieur Eric LOMBARD (**à se faire confirmer quant au nom et fonction du signataire**)

Le groupe Action Logement représenté par le président du Comité Régional Action Logement Nouvelle Aquitaine, Monsieur Luc HEURTEBIZE (**à confirmer nom et fonction du signataire**)

L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le président du Conseil départemental de la Dordogne, Délégataire des aides à la pierre, Monsieur Germinal PEIRO,

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine représentée par le Préfet de la Dordogne, Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, représentée par son président, M. Alain ROUSSET,

Le Conseil départemental de la Dordogne représentée par son président, M. Germinal PEIRO,

ci-après, les « **Partenaires financeurs** »

d'autre part,

AINSI QUE

L'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, représenté par son Directeur Général Monsieur Sylvain BRILLET

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour les villes de Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Sanilhac et Trélissac pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan (annexes 1 et 4).

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par les villes et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche encourage la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement des villes de Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Sanilhac et Trélissac et de la communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires, Conseil départemental de la Dordogne, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat s'engage à poursuivre l'animation du réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise œuvre des différents projets, à accompagner techniquement la Ville de Périgueux, la ville de Coulounieix-Chamiers et la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et les villes partenaires, à étudier le co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles (DSIL, Fond Vert...)

l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat, notamment en centres anciens,

A faire valider par La Banque des Territoires : La Banque des territoires mobilisera ses différents dispositifs, notamment ceux dédiés spécifiquement au programme Action Cœur de Ville,

A faire valider par le CD 24 : Le Conseil Départemental de Dordogne s'engage à soutenir les actions de redynamisation du cœur de ville et de l'opération de revitalisation du territoire dans le cadre de ses modalités d'intervention au titre des solidarités territoriales et dans le respect des enveloppes affectées au titre de sa politique contractuelle et des contrats de projets territoriaux. Enfin, en tant que délégataire des aides à la pierre, il apportera également son soutien à l'ingénierie et au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH RU « Amélia », ainsi qu'à la production ou la rénovation de logements locatifs sociaux sur le périmètre concerné par la convention.

A faire valider par Le Conseil Régional : Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine apporte son soutien aux collectivités territoriales impliquées dans le programme Action Cœur de ville. Pour cela la région mobilisera sa politique contractuelle ainsi que ses leviers d'intervention en matière de développement économique et de politiques régionales sectorielles, afin de soutenir la mise en œuvre des actions et opérations de redynamisation du territoire couvert par l'opération de revitalisation et notamment le centre-ville de Périgueux.

A Faire valider par les autres communes : Les communes concernées par le périmètre ORT, et notamment les entrées de ville, s'engagent à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champs d'intervention et qu'elles auront préalablement approuvées,

A faire valider par Action Logement (reprise du texte demandé par AL) : **Action Logement** s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la

performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

Les financements sollicités auprès d'Action Logement sont inscrits à titre indicatif. Ils sont conditionnés à l'éligibilité de l'opération considérée, à la disponibilité de l'enveloppe au moment du dépôt de la demande et à l'évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage. Les décisions d'octroi des financements sont en effet prises par les comités d'engagement compétents d'ALS sur la base d'une évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage permettant d'apprécier le niveau de risque de crédit de ce dernier via l'étude de sa solvabilité et pourra conduire à une éventuelle demande de garantie, conformément à l'article 107 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et qui règle ALS en sa qualité de société de financement agréée. Les caractéristiques des financements, y compris le taux d'intérêt, seront celles en vigueur au jour de l'engagement des opérations.

L'avenant couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de Périgueux et la communauté d'agglomération du Grand Périgueux s'engagent à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale co-pilotée par la ville et l'agglomération.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la co-présidence de la maire de la ville de Périgueux ~~des maires et en lien avec~~ du président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre, de l'intercommunalité et des autres communes concernées par la présente convention. Ils associent les services des collectivités impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, le président du Conseil départemental ou son représentant, le président du Conseil régional ou son représentant, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement, Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV.

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique, élargi aux partenaires qui en font la demande.

Contact de la co-direction de projet :

- Madame Ingrid Voisin-Chadoïn pour la Ville de Périgueux
- Monsieur Eric Delmas pour le Grand Périgueux

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de Périgueux et la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux s'engagent à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées au niveau national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la ville de Périgueux et la communauté d'agglomération du Grand Périgueux réalisent un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville et la communauté d'agglomération complètent par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agrégner au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

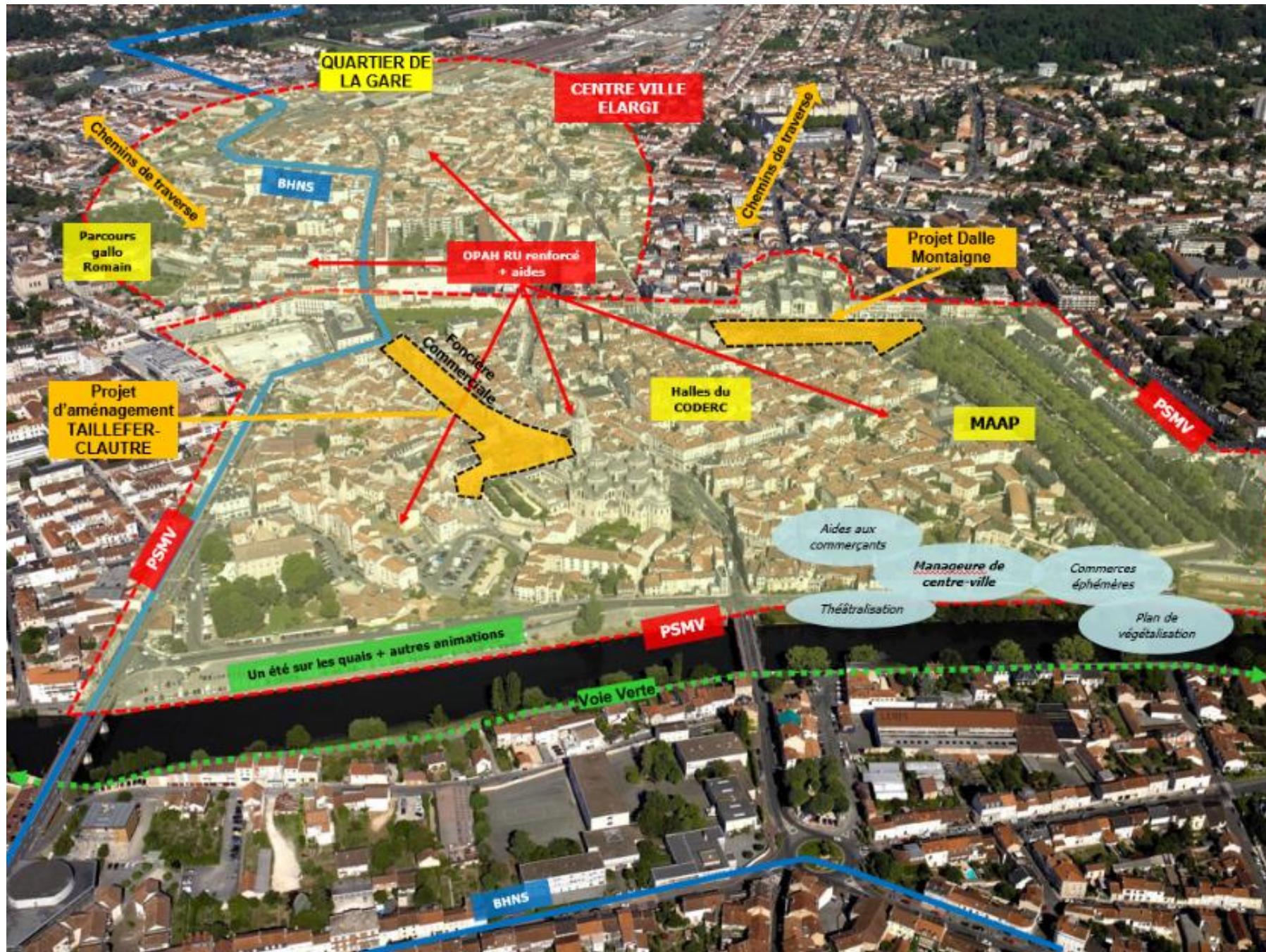
Quatre secteurs d'interventions prioritaires de l'ORT ont été définis par les parties prenantes : ils concentrent la plupart des futures actions et opérations structurantes qui visent à redynamiser le cœur de ville dans les années à venir et les investissements portés par les collectivités et les partenaires signataires de la convention.

Le périmètre ORT évolue donc dans la globalité pour tenir compte des projets d'actions et le souhait d'agir sur les entrées de ville et le Quartier Gare (cf annexe 3)

4.1. Liste des secteurs d'intervention :

4.1.1. Cœur de ville

Dans le prolongement de la convention ORT signée en 2019, ce secteur d'intervention prioritaire inclut le secteur sauvegardé et le centre-ville de Périgueux élargi, ainsi que le Grand Quartier de la Gare qui fait l'objet d'un article spécifique.



4.1.2. Grand Quartier de la Gare

Si les aménagements et les équipements publics réalisés par les différentes collectivités maitres d'ouvrage dans le cadre d'ACV 1 ont permis d'intégrer pleinement le quartier de la gare dans le cœur de ville, il est nécessaire de compléter voire de renforcer des interventions coordonnées 2024-2026 autour d'un « Plan Guide » partagé (cf. [liste en annexe X](#))

C'est pourquoi les partenaires locaux ont souhaité identifier spécifiquement ce secteur, lequel comprend le Quartier de la Gare sur ses deux faces, à l'ouest le quartier du Bassin et de la Font Pinquet, à l'est le quartier de la rue des Mobiles et Saint Martin.

Ce périmètre intégrera notamment les fiches actions suivantes, concernées par les enjeux du quartier de la gare :

Axe	N°	Opération
Axe 1	6	Acquisition-Amélioration 3 immeubles au 198-200-202 avenue du M. Juin
	7	Construction de 48 logements sociaux – chemin de Halage
Axe 2	16	Etude de repérage et de potentialités des friches actuelles et à venir - CEREMA
	22	Travaux SÎLOT / Tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines
	23	Projet d'immobilier d'entreprises tertiaires / Friche Champarnaud (Travaux Phase 1)
	24	Restructuration de l'îlot Saint Gervais / Volet développement éco / Travaux phase 1
Axe 3	25	Restructuration/accessibilité de la passerelle du pont de Coutras et berges
	26	Création du Centre Opérationnel de Mobilité (Friche Champarnaud) - COM
Axe 4	35	Travaux de renaturation et de requalification de l'îlot (Champarnaud – volet esp public)
Axe 5	37	PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS Restructuration
	38	Création d'une piste d'athlétisme

Il est à noter également les enjeux de la friche ENEDIS (dépolluée) de la rue Claude Bernard, le devenir du bâtiment remarquable de l'ancienne manufacture des Tabacs et de la maison des Maîtres vacants depuis plus de 30 ans, et ceux de la rue Alphée Maziéras, non adaptée au contexte de renouvellement urbain sur le secteur.

Le périmètre intégrera les fiches action citées plus haut ainsi que les enjeux liés au logement et au développement économique à l'échelle du quartier. Ses contours seront définis plus précisément lors de la mise en place de l'étude du plan guide.



4.1.3. Rayonnement du futur quartier du Silôt

Il inclut le projet structurant Sîlot (Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire & des Cultures Urbaines) et des liaisons avec les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers

LA CARTE RELATIVE AU SILOT EST EN COURS D'ACTUALISATION

Document en cours de finalisation

4.1.4. Entrées de ville

Apporter la justification opérationnelle à l'intégration de ce secteur au périmètre ACV en précisant notamment le caractère urbanisé et la cohérence avec l'objectif de revitalisation du centre-ville et les mesures prises pour éviter de porter atteinte au commerce de centre-ville

L'ajout de ce secteur doit se faire dans une logique de transition écologique, avec notamment une attention donnée aux mobilités décarbonées dans la liaison avec le centre-ville.

Au-delà du quartier de la gare, déjà intégré dans le secteur d'intervention de l'actuelle ORT, il paraît indispensable d'étendre le dispositif ORT à des secteurs périphériques ciblés constituant des entrées de villes stratégiques. Cette approche concertée et coordonnée est l'occasion de mener une approche plus globale et cohérente en matière d'image et d'attractivité, de mobilité décarbonnée, de revitalisation des commerces et de reconquête des logements vacants et ou dégradés.

Les deux entrées de ville nécessitant d'être rajoutées au périmètre ORT sont les suivantes :

- **Rampinsolle / les Cébrades** : communes de Périgueux, de Coulounieix-Chamiers et de Sanilhac
- **Avenue Grandou /Les Maurilloux** : communes de Périgueux et de Trélissac

Une troisième entrée de ville est ciblée mais elle faisait déjà partie du secteur ORT : **Avenue Charles de Gaulle : Ville de Coulounieix-Chamiers.**

**Les cartographies précises des entrées de ville
figurent en annexe, après la dénomination des rues.**

En effet, ces entrées de ville sont fortement urbanisées et concentrent des situations d'habitat dégradé voir insalubre nécessitant des rénovations. Par endroit, des cellules commerciales anciennes sont vacantes et leur devenir ou leur reconversion doit être interrogé, sans que cela ne nuise aux commerces du centre-ville.

Le manque d'aménagements urbains cohérents impacte l'image de la ville-centre, des communes concernées et plus globalement de l'agglomération dans son ensemble.

Par ailleurs, la forte imperméabilisation de ces secteurs, traversés par des axes routiers conséquents générant de fait beaucoup de flux, nécessite d'être compensée par des mesures de végétalisation, de création de voies de circulation douce ou de meilleure accessibilité à des voies privilégiant les modes de déplacements alternatifs qui permettent de rejoindre le centre-ville en moins de 10 minutes.

Tous ces éléments agissent de fait sur l'attractivité du territoire, qu'elle soit résidentielle ou économique.

4.2 Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre des secteurs d'intervention est précisé en annexe 3.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Article à reprendre pour les villes signataires d'une ORT.

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée le 28 septembre 2018 par la ville de Périgueux, la commune de Coulounieix-Chamiers et la communauté d'agglomération Le grand Périgueux.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le présent avenant, au-delà des communes signataires et de l'EPCI, doit faire l'objet d'une délibération des communes supplémentaires déjà individuellement signataires de l'ORT en cours de validité. Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV, et par un comité de projet au cours duquel sera signé le présent avenant à la convention.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-ville.

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU. Un projet d'avenant d'un an (2024) à la convention OPAH-RU est en cours de rédaction, il sera annexé à la présente convention, une fois qu'il sera signé par l'ANAH et la Communauté d'Agglomération, pilote de ce dispositif. Il est envisagé ensuite de lancer une nouvelle OPAH-RU « Amélia 3 » sur la période 2025-2029, dans la continuité du précédent programme (cf. fiche-action dédiée).

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

6.1 Plan d'action global :

Axes	N°	Opérations	Maîtres d'ouvrage	période
AXE 1 De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat	1	Action mature ORT (hors suivi animation)	OPAH-RU AMELIA - ORT (obj. 540 logts)	Le Grand Périgueux 2024 - 2026
	2	Action mature ORT Cœur de Ville	Démolition - Reconstruction du Hameau des Mondoux	Périgord Habitat 2024 - 2026
	3	Action mature ORT Quartier Gare	Acquisition - Amélioration 2 rue SEBASTOPOL (8 logements)	Bailleur social à identifier 2025
	4	Action mature ORT Quartier Gare	Acquisition - Amélioration 10 rue SEBASTOPOL 12 logements	Noalis 2024 - 2026
	5	Action mature ORT	Reconstruction de 42 logements POZZI	Périgord Habitat 2024 - 2026
	6	Action mature ORT Quartier Gare	Acquisition - Amélioration 198 -200 et 202 avenue du Maréchal Juin	Bailleur social à identifier 2024 - 2026
	7	Action mature ORT Quartier Gare	Création de 48 logements sociaux chemin de Halage (site Barcométal)	Noalis 2024 - 2026
	8	Entrée de ville Rampinsolle-Cébrades	Réhabilitation de 5 logements communaux à vocation sociale Les Cébrades (rue Beylot/La Fontaine)	Ville de Sanilhac 2024 - 2026

Axes		N°	Opérations	Maîtres d'ouvrage	période
AXE 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Action mature ORT	9	Recrutement d'un poste de MANAGER(E) de Centre-ville	Ville de Périgueux	2024 - 2026
	Action mature ORT	10	Accompagnement de la foncière commerciale	Ville de Périgueux	2024 - 2026
	Action mature ORT	11	Travaux de restructuration de la halle du Coderc	Ville de Périgueux	2024 - 2026
	Action mature ORT	12	Mise en place de commerces éphémères et d'actions sur les cellules vacantes	Ville de Périgueux	2024 - 2026
	Action mature ORT	13	Dispositif d'aide aux entreprises (commerces, artisans, services) Participation aux bilans conseil	Ville de Périgueux	2024-2026 en cours
	Action mature ORT	14	Dispositif d'aide aux entreprises (commerces, artisans, services) Aide aux travaux (aides socles)	Ville de Périgueux	2024-2026 en cours
	Action mature ORT	15	Dispositif d'aide aux commerces Aide aux loyers	Ville de Périgueux	2024-2026 en cours
	Action mature ORT	16	Etude de repérage et de potentialités des friches	Le Grand Périgueux	2024
	Entrée de ville Maurilloux/Grandou	17	Reconversion de la friche "Mammouth" en opérations mixtes Logement / tertiaire	Ville de Trélissac	2024-2026
	Entrée de ville Maurilloux/Grandou	50	Etude pour le projet de développement économique et re-localisation de la fourrière automobile VERDIER	Ville de Trélissac	2025-2026
	Entrée de ville Maurilloux /Grandou	49	Etude de reconversion des friches ARSAULT : Ancien pk silo-garage Speedy / Crossfit - remembrement foncier -	Ville de Trélissac	2024-2025
	Action mature ORT	18	Etude urbaine sur l'emprise du 5ème Chasseurs	Le Grand Périgueux	2024-2025
	Action mature ORT	19	Développement de la plateforme d'e-commerce "Ma ville mon shopping"	Le Grand Périgueux	2023-2026 en cours
	Action mature ORT Quartier Gare	20	Création du pôle de transformation numérique "Digital Valley" (Fonctionnement sur 3 années)	Association Digital Valley	2024-2026 en cours
	Action mature ORT Quartier Gare	21	Diagnostic ESS et focus SÎLOT	Le Grand Périgueux	2024
	Action mature ORT Quartier Gare	22	SÎLOT - Tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines (hors passerelles)	Le Grand Périgueux	2023-2025 en cours
	Action mature ORT Quartier Gare	23	Friche Champarnaud Projet d'immobilier d'entreprises tertiaires - Phase 1	Le Grand Périgueux	2024-2026
	Action mature ORT Quartier Gare	24	Restructuration de l'ilot Saint Gervais	Le Grand Périgueux	2023-2025 en cours

Axes		N°	Opérations	Maîtres d'ouvrage	période
Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonnées	Action mature ORT Quartier Gare	25	Étude et travaux pour la restructuration/accessibilité de la passerelle SNCF du pont de Coutras et amgt des berges	Le Grand Périgueux	2024-2026
	Action mature ORT Quartier Gare	26	Friche Champarnaud Etude de définition du Centre Opérationnel de Mobilité	Le Grand Périgueux	2023-2026
	Action mature ORT Cœur de ville	27	Création d'un circuit de mobilités douces inter quartiers et centre ville "Les chemins de traverse"	Ville de Périgueux	2023-2026
	Entrée de ville Maurilloux/ Grandou	48	Reconfiguration de l'entrée de ville entre la limite de Périgueux et le Giratoire des Digitales - Phase 1	Ville de Trélissac	2024-2026
	Entrée de ville Maurilloux/ Grandou	51	Extension des jardins partagés et aménagement de l'espace en bord de voie verte : ex-terrain de foot	Ville de Trélissac	2024-2025
	Entrée de ville Gal de Gaulle / CC	52	Végétalisation de l'avenue du G de Gaulle entre le rd-point des Pyramides et le commerce "Spar"	Ville de C.-Chamiers	2024-2026
Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager	Action mature ORT Cœur de Ville	28	Travaux d'aménagement Rue Taillefer et place de la Clautre	Ville de Périgueux	2024
	Action mature ORT Cœur de Ville	29	Travaux d'aménagement et de végétalisation de la place Montaigne	Ville de Périgueux	2024 - 2025
	Action mature ORT Cœur de Ville	30	Travaux d'aménagement et de végétalisation des espaces publics Hameau des MONDOUX	Ville de Périgueux	2024 - 2025
	Action mature ORT Cœur de Ville	31	Valorisation du patrimoine GALLO-ROMAIN du quartier VESONE / La CITE - aménagement de 4 stations	Ville de Périgueux	2023 - 2026
	Action mature ORT Cœur de Ville	32	Opérations de théâtralisation dans le centre historique	Ville de Périgueux	2023-2026
	Action mature ORT	33	Plan de végétalisation 1 jour - 1 arbre	Ville de Périgueux	2021-2026
	Action mature ORT	34	Etude de Marketing territorial	Ville de C.-Chamiers	2024 - 2025
	Entrée de ville Rampinsolle/ Cébrades	46	Etude pré-opérationnelle de requalification de l'entrée de ville Rampinsolle - Cébrades	Co-maîtrise d'ouvrage villes de C-Chamiers, Sanilhac et Périgueux	2025
	Action mature ORT Quartier Gare	35	Friche Champarnaud Renaturation / requalification de l'îlot	Le Grand Périgueux	2026
	Action mature ORT	36	Préservation des ressources par stockage en réseau des eaux pluviales - Phase 1	Le Grand Périgueux	2023/2026

Axes		N°	Opérations	Maîtres d'ouvrage	période
Axe 5 Constituer un socle de services	Action mature ORT Quartier Gare	37	Requalification du parc des sports et des loisirs	Ville de Périgueux	2024-2026
	Action mature ORT Quartier Gare	38	Création d'une Piste d'athlétisme dans le cadre de la requalification du Parc des Sports et des Loisirs	Ville de Périgueux	2024 - 2025
	Cœur de Ville	39-40	Requalification du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (MAAP) Création des réserves mutualisées	Ville de Périgueux	2025 - 2026
	Action mature ORT Cœur de Ville	41	Création d'une ferme urbaine	Ville de Périgueux	2024 - 2025
	Action mature ORT Cœur de Ville	42	Création d'une maison de quartier à VESONE rue Font Laurière (Calandretta)	Ville de Périgueux	2024 - 2025
	Action mature ORT Cœur de Ville	43	Réhabilitation de l'espace vie sociale des MONDOUX	Ville de Périgueux	2024-2025
	Action mature ORT Entrée de Ville	44	Création d'un GYMNASE à Coulounieix-Chamiers	Ville de Coulounieix-Chamiers	2024-2026
	Entrée de ville	47	Création d'une liaison cyclable entre SANILHAC et le pont St Georges Secteur Cébrades	Ville de Sanilhac	2024-2026
	Action mature ORT Quartier Gare	46	Friche Champarnaud Création d'une crèche	Le Grand Périgueux	2024-2026

NOTE - les actions liées aux entrées de ville ont été intégrées dans chacun des axes correspondant à leur nature d'opération.

6.2 Calendrier général du projet

Le plan d'action a été détaillé par le tableau ci-dessus, avec les grandes échéances indiquées dans le colonne de droite..

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

Le suivi et l'évaluation de l'avenant seront réalisés selon les mêmes modalités décrites dans les articles 2 et 3 de la présente convention en termes de gouvernance, pilotage, rôle du Comité de Projet piloté par la Ville de Périgueux et le Grand Périgueux, associant l'ensemble des partenaires publics et privés concernés, état d'avancement déclaratif trimestriel du projet et de chacune des actions, évaluation à mi-parcours, etc.

Les modalités d'évaluation des projets sont spécifiques à chaque action, elles sont précisées dans chacune des fiches actions grâce aux indicateurs d'avancement et de réalisation. Il pourrait être alors proposé au comité de projet la mise en place d'un comité d'évaluation pour permettre aux maîtres d'ouvrage respectifs de répondre aux obligations décrites dans le guide d'évaluation d'ACV, et de dresser un suivi régulier de la bonne mise en œuvre de la conduite du projet.

7.1 Calendrier

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

- Fin 2024 - début 2025 : évaluation de l'année 1 de l'avenant
- Fin 2025 – début 2026 : évaluation de l'année 2 de l'avenant
- Fin 2026 : évaluation année 3 et évaluation finale de l'avenant

En parallèle, des points semestriels pourront être fait pour suivre l'avancée des actions listées à l'avenant et étudier comment éventuellement lever les points de blocage quant à leurs mises en œuvre.

7.2 Méthode

Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq (5) axes thématiques, avec certains indicateurs communs au Programme National, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

L'évaluation sera menée par le chef de projet mais il pourra être envisagé, selon les besoins, l'appel à prestataire externe.

7.3 Objectifs et questions évaluatives

AXE 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Objectifs	Questions évaluatives
Diversifier l'offre de logement en centre-ville	Quel est le « portrait » des logements produits sur la période concernée sur la ville centre ? (typologies, niveau de loyers, prix, logements spécifiques, etc.) ?
Réduire le nombre de logements en mauvais état	Combien de logements en mauvais état ont-ils été rénovés ?
Réduire le nombre de logements vacants	Y a-t-il une baisse du nombre de logements vacants ?
Améliorer la performance énergétique des logements	Combien de logements ont-ils été rénovés sur le plan énergétique (publics et privés) ?
Favoriser la production de logements dans un souci d'économie du foncier et de respect de l'environnement	Quel est le « portrait » des logements produits sur la période concernée sur la ville centre ? (acquisition amélioration, friche, qualité environnementale, etc.)
Permettre aux personnes en perte de mobilité d'avoir un logement adapté à leurs besoins	Combien de logements existants ont été adaptés à la perte d'autonomie ? Combien ont été produits (Neufs, acquisition-amélioration, changement d'usage)

AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Objectifs	Questions évaluatives
Diversifier l'offre commerciale, la rendre attractive et pérenne	Quel est le « portrait » des commerces ouverts sur la période ? (activités, complémentarité avec l'existant, etc.) Quelles aides aux devantures commerciales pour les rendre plus attractives (commerces existants / installation/vitrines de commerces vacants) Quelles mesures d'accompagnement ont-elles été mises en place ? (animations, stationnement, commerces éphémères, et actions en faveur des circuits courts, etc.)
Faciliter l'installation de nouveaux commerçants	Combien d'aides à l'installation ont-elles été octroyées et sur quels types d'activités ?
Réduire l'évasion commerciale	Quelle évolution des fermetures de commerces ?
Faciliter l'adaptation des commerces et des entreprises aux enjeux du numériques	Quelle mobilisation des commerçants et des clients dans le cadre de la plateforme « Ma ville mon shopping » ? Quelle mobilisation des TPE PME sur l'offre de services de Digital Valley ?
Favoriser les circuits courts	Quelle est la production effective réalisée par la ferme urbaine ? Quelles sont les productions locales dominantes accessibles en centre-ville ? Quelles sont les nouvelles activités attractives, pérennes et engagées favorable aux circuits courts ?
Développer les activités économiques et l'emploi	Quel rythme de commercialisation du quartier d'affaires ? Quelles nouvelles offres d'immobilier d'entreprises développées sur le périmètre et en direction de quels types d'activités (compris ESS) ?

AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Objectifs	Questions évaluatives
Rationnaliser l'offre de stationnement	Quelle offre de stationnement résidentiel créé ?
Favoriser les transports en commun	L'offre de transports en communs est-elle plus attractive ? (offre de services, vitesse commerciale, fréquentation)
Favoriser les modes de déplacements actifs (marche/vélo)	Quels aménagements cyclables et piétons ont été réalisés ? (types, surfaces/linéaires et localisation) Quelles offres de services ont été créées et/ou développées ? (location de vélos, signalétique incitative, design actif, etc.) Les modes actifs de déplacements ont-ils augmenté sur le périmètre ?
Limiter la place de la voiture en centre-ville	Quelle est l'évolution de la place de la voiture en centre-ville ? Quelle est l'évolution de la fréquentation (horaire et abonnement) globale des parkings souterrains ?

AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Objectifs	Questions évaluatives
Favoriser la création d'espaces de loisirs en centre-ville	<p>Quelle valeur ajoutée apporte les mobiliers urbains installés dans le cadre de l'opération Taillefer/Clautre ?</p> <p>Quelle valeur ajoutée apporte les mobiliers urbains installés dans le cadre des changements d'usage de la dalle Montaigne ?</p> <p>Les aménagements dédiés aux séniors correspondent-ils à leurs attentes ? sont-ils fréquentés ?</p> <p>La désimperméabilisation de certains secteurs ou le réaménagement a-t-il contribué à réduire l'effet des îlots de chaleur ?</p>
Favoriser l'animation en centre-ville	<p>Quelle est la fréquentation lors des principaux évènements festifs en Centre ville : nuits Gourmandes, Festival Mimos, festival du Livre Gourmand, un été sur les quais, les ballades aux flambeaux ?</p> <p>Quel est le retour des commerçants sur la fréquentation de leur établissement à l'occasion des festivités et des animations ?</p>
Mettre en valeur le centre-ville	<p>Quel est l'impact de la théâtralisation sur la vie des habitants, des commerçants et des touristes ?</p> <p>L'image de Périgueux est-elle véhiculée sur les réseaux sociaux ?</p>

AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Objectifs	Questions évaluatives
Développer et pérenniser l'offre d'équipements publics	Quels sont les premiers retours de fréquentation des différents équipements publics selon les manifestations (Sîlot, Parc des sports, maison de quartier, gymnase...) ? Les besoins des professionnels y exerçant leurs métiers sont-ils pris en compte ?
Rendre accessible l'offre d'équipements publics	Quelle est la fréquentation du parc des sports et des Loisirs par les licenciés de clubs sportifs ? et celle de la nouvelle piste d'athlétisme ? Quel est le nombre de match accueillis au parc des sports ? Quelle est la fréquentation enregistrée au Sîlot ? au MAAP ? Quels types de services accueillent la maison de quartier (association, cours, réunions publiques...) ? Idem pour les autres structures (relais des Mondoux, Gymnase de C. Chamiers, ...)
Favoriser la création de services publics adaptés aux évolutions démographiques	Quels services publics ont été créés et/ou modifiés pour s'adapter aux besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles ?
Intégrer de nouveau lieux culturels en centre-ville	La requalification du MAAP a-t-elle pu permettre l'accueille de nouvelles activités ? sa fréquentation a-t-elle augmenté ?

**Ces grilles pourront être complétées,
affinées ou modifiées en fonction de l'avancée des actions.**

6.1. Indicateurs retenus

Axes	Indicateurs	Sources
Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements rénovés sur le plan énergétique - Nombre de logements adaptés à la perte d'autonomie - Nombre et évolution des logements vacants - Nombre et évolution des logements insalubres - Evolution du prix de l'immobilier - Evolution des transactions 	DDT 24 ANAH Observatoire Habitat CD 24 ACTION LOGEMENT COMMUNES EPCI PDLHI ARS BAILLEURS SOCIAUX CSN DGFIP
AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type d'évènements économiques et d'animations commerciales - Nombre et type d'installation de nouveaux commerces - Nombre de fermetures de commerces - Nombre et types de commerces aidés financièrement - Evolution de la vacance commerciale - Nombre et type de mesures liées au stationnement - Nombre de commerces éphémères - Nombre et type de commerces et d'entreprises accompagnés dans la transformation numérique 	ANCT AID DGE EPCI Association Digital Valley COMMUNES CCI CMA DGFIP AGENCES IMMOBILIERES
AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité, et les connexions	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chantiers cyclables et piétons en cours et/ou finalisés (par types et localisation) - Evolution de la part modale de la voiture individuelle et de la part modale des déplacements actifs - Evolution du nombre de places de stationnement en centre-ville / périphérie - Evolution de l'offre quantitative et qualitative de transports en commun (circuits, amplitudes horaires, vitesse commerciale) - Evolution de la fréquentation des transports en commun - Nombre et types de services créés et/ou développés (location de vélos, signalétique incitative, design actif, etc.) 	EPIC PERIMOUV' COMMUNES

AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chantiers en cours ou finalisés, - Typologie des actions d'aménagements, de réhabilitation - Evolution du nombre et des surfaces d'espaces verts, parcs ou jardins - Nombre de sites patrimoniaux ouverts au public - Nombre et fréquence des animations patrimoniales réalisées - Evolution de la fréquentation touristique 	SITES ET CITES REMARQUABLES COMMUNES EPCI OFFICE DE TOURISME
AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la Fréquentation des équipements culturels (bibliothèques, musées, théâtres, cinémas, salles de concerts, etc) - Evolution du nombre de places en écoles et crèches - Nombre de création de pôles de santé - Nombre de création de pôles culturels - Fréquence des animations culturelles - Taux de raccordement THD - Nombre des équipements de formation 	PERIGORD NUMERIQUE EPCI COMMUNES
Axes Transversaux : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les objectifs de transitions écologiques à chaque démarche du projet ACV - Encourager les démarches de participation citoyennes à tous les stades du déploiement du projet ACV 	<ul style="list-style-type: none"> - Part de projets prévus intégrant des objectifs de transition écologique (en % et par axe) - Part des projets réalisés intégrant des objectifs de transition écologique (en % et par axe) - Nombre de KWh et d'émissions de Ges économisés suite aux travaux d'amélioration de l'habitat subventionnés (public et privé) - Typologie des projets de mobilité douce - Utilisation des aides proposées par la banque des territoires - Evolution du nombre d'hectares ou du pourcentage de surface artificialisés - Surfaces des imperméabilisées et/ou renaturées - Coordination des projets ACV avec les politiques publiques relatives à la transition écologique (CTE, etc.) - Typologie des projets de requalification des espaces publics - Typologie des dispositifs ou instances de participation volontaire mis en place et nombre de participants 	CEREMA BANQUE DES TERRITOIRES EPCI COMMUNES

Ce tableau pourra être complété ou modifié en fonction des besoins locaux en matière d'évaluation.

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseils municipaux ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Périgueux, les communes de Couloueix-Chamiers, Trélissac, Sanilhac et l'EPCI s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant

Document en cours de finalisation

Signatures

A Périgueux, le

Commune de Périgueux	EPCI CA Le Grand Périgueux	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Mme Dephine Labails Maire	M. Jacques AUZOU Président de l'EPCI	M. Jean-Sébastien Lamontagne Préfet
Banque des Territoires	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[signataire] Directeur régional	M. Germinal Peiro Président du Conseil départemental	Signataire Fonction
Commune de Coulouneix Chamiers	Commune de Sanilhac	Commune de Trélissac
[Signature]	[Signature]	[Signature]
M. Thierry Cipierre Maire	M. Jean-Louis Amelin Maire	M. Francis Colbac Maire
Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine	Département de la Dordogne	Région Nouvelle Aquitaine
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Monsieur Sylvain BRILLET Directeur Général	M. Germinal Peiro Président de Conseil départemental	M. Alain Rousset Président du Conseil Régional

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Il est attendu des collectivités de faire un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de la réalisation du programme pour la période 2018-2022.

1. Etat d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action

- Actions livrées

Axe 1 « De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville »

- OPAH RU Amélia 2
- Suivi-animation BIMBY
- Réhabilitation Hameau des Mondoux
- Acquisition-Amélioration 14 logements rue du 4 septembre
- Etude d'opération Logement Grand Quartier de la Gare

Axe 2 « Favoriser un développement économique et commercial équilibré »

- Mission Manager de centre-ville (1^{er} recrutement)
- Etude de faisabilité dispositif d'action foncière commerciale
- Etude SHOP'IN
- Opération FISAC
- Etude Plan d'action et de redynamisation commerciale du centre-ville
- Dispositif transitoire d'aides aux travaux et à l'installation de commerçants et artisans (dont bilans-conseils)
- Commerces éphémères et actions vitrines vacantes
- La Fabrique à entreprendre
- Etude restructuration Halles du Coderc
- Création du Pôle de transformation numérique « Digital Valley » (investissement)

Axe 3 « Vers un cœur de ville accessible, pacifié et connecté »

- Etude pour l'élaboration d'une stratégie de stationnement
- Aménagement complémentaire Parvis de la Gare
- Pôle d'échanges multimodal PEM phase 2 : nouvelle passerelle et parvis de la gare

Axe 4 « Mettre en valeur les formes urbaines, les espaces publics et le patrimoine pour renforcer l'attractivité du grand centre-ville »

- Réaménagements des Boulevards
- Réaménagement Cours St-Georges/Place Faidherbe
- Réaménagement « Périgueux en mouvement » quartier St-Martin
- Valorisation du patrimoine gallo-romain-Tranche ferme

Axe 5 « Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs »

- Création d'un pôle des services mutualisés ALIENOR
- Valorisation du patrimoine gallo-romain du quartier de Vésone/La Cité (tranche ferme)

- Actions en cours - financées

Axe 1 « De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville »

- OPAH-RU Amélia 2 (opérations en cours)
- Réhabilitation ex-FJT en résidence jeunes actifs (30 logements)
- Acquisition-Amélioration 10 rue Sébastopol (12 logements)

Axe 2 « Favoriser un développement économique et commercial équilibré »

- Poursuite dispositif d'aide aux travaux et à l'installation des commerçants et artisans
- Plate-forme e-commerce « Ma Ville Mon Shopping »
- Création du Pôle de transformation numérique « Digital Valley » (fonctionnement)
- Diagnostic Economie Sociale et Solidaire « Le Silo »
- SÎLOT - Tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines

Axe 3 « Vers un cœur de ville accessible, pacifié et connecté »

- Étude pour la restructuration/accessibilité de la passerelle du pont de Coutras et aménagement des berges

Axe 4 « Mettre en valeur les formes urbaines, les espaces publics et le patrimoine pour renforcer l'attractivité du grand centre-ville »

- Valorisation du patrimoine gallo-romain du quartier de Vésone/La Cité -tranches conditionnelles
- Plan de végétalisation "1 jour, 1 arbre"
- Réaménagement continuités douces et végétales du centre-ville- rue Taillefer

Axe 5 « Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs »

- Requalification du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord
- Etude faisabilité Ferme urbaine
- Parc des sports et de loisirs à caractère régional

- Actions abandonnées

- Acquisition-Amélioration de logements vacants en secteur dense (Périgord Habitat)
- Pôle commercial Quartier Montaigne
- La Manufacture Gourmande (Etudes et travaux d'aménagements publics)
- Réhabilitation du Centre Culturel de la Visitation
- Rénovation de 71 logements rue Ribot-Siegfried

Le montant de ces engagements financiers se répartit de la manière suivante (bilan 2022) :

- **Axe 1** « De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville » = **25 480 200 €**
- **Axe 2** « Favoriser un développement économique et commercial équilibré » = **12 328 846 €**
- **Axe 3** « Vers un cœur de ville accessible, pacifié et connecté » = **12 116 887 €**
- **Axe 4** « Mettre en valeur les formes urbaines, les espaces publics et le patrimoine pour renforcer l'attractivité du grand centre-ville » = **10 978 195 €**
- **Axe 5** « Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs » = **21 097 900 €**
- **Ingénierie** = **166 265 €**

P3

2. Bilan qualitatif du déploiement du programme

Dans cette partie de l'article, il est attendu des collectivités de mettre en perspective l'état d'avancement du plan d'action par rapport à la stratégie élaborée en phase d'initialisation du programme et d'apporter des éléments d'appréciation des résultats atteints par rapport aux diagnostics réalisés et aux objectifs fixés.

Pour ce faire, le bilan rappellera ou présentera les éléments suivants :

- *Calendrier des différents projets ;*
- *Objectifs au lancement du programme et leur évolution, le cas échéant*
- *Eléments facilitants identifiés et/ou difficultés rencontrées au cours du déploiement du programme*
- *Principaux résultats d'ores et déjà visibles sur le territoire*
- *Principaux effets levier identifiés*
- *Projets emblématiques (présentation succincte d'un paragraphe)*
- *Impact du programme sur les investissements privés : hausse, ou retour ? facteurs d'explication.*

Longueur attendue : 15 000 signes espaces compris maximum

A FOURNIR

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

La liste et le détail des 52 fiches action sont disponibles dans 5 fichiers au format Excel.

Il a été constitué 5 fichiers Excel recensent les actions, répartis dans les 5 axes stratégiques. Un fichier Excel recense les actions liées aux entrées de ville.

Une matrice financière globale est également fournie avec le détail des montants par maître d'ouvrage et par financeur

Axe 1 – 8 ACTIONS

Axe 2 – 16 ACTIONS

Axe 3 – 3 ACTIONS

Axe 4 - 9 ACTIONS

Axe 5 – 9 ACTIONS

Entrées de ville : 7 ACTIONS

8 Actions AXE 1 : de la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat.

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
1	Action mature	OPAH-RU AMELIA Secteur ORT : <i>objectif 600 lgts 2024-2026</i>	Le Grand Périgueux	2024-2026 Suite Amelia
2	Action mature	Démolition / reconstruction du Hameau des Mondoux	Périgord Habitat	2021-2026
3	NOUVELLE ACTION	Acquisition-Amélioration 2 rue Sébastopol	Bailleur à définir	2023-2026
4	Action mature	Acquisition-Amélioration 10 rue Sébastopol	Noalis (ESH)	2024-2025
5	Action mature	Reconstruction de la résidence POZZI 42 logements	Périgord Habitat	2024-2026
6	NOUVELLE ACTION	Acquisition-Amélioration 3 immeubles au 198-200-202 avenue du M. Juin	Bailleur à définir	2024-2026
7	NOUVELLE ACTION	Construction de 48 logements sociaux – chemin de Halage	Noalis (ESH)	2024-2026
8	NOUVELLE ACTION	Réhabilitation de 5 logements Cébrades	Ville de Sanilhac	2024-2026

16 actions AXE 2 : Favoriser le développement économique et commercial équilibré

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
9	Action mature	Recrutement d'un(e) manageur(e) de centre ville	Ville de Périgueux	2020-2026 en cours- suite
10	NOUVELLE ACTION	FONCIERE COMMERCIALE Accompagnement du dispositif	Ville de Périgueux	2024-2026
11	Action mature	Travaux de restructuration de la Halle du Coderc	Ville de Périgueux	2021-2026
12	Action mature	Commerces éphémères et actions vitrines vacantes	Ville de Périgueux	2024-2026
13	Action mature	Dispositif d'aides aux entreprises (commerçants, artisans et services) Participation aux bilans conseils	Ville de Périgueux Villes de Coulounieix-Chamiers Trelissac et Sanilhac Grand Périgueux	2024-2026 en cours
14		Dispositif d'aide aux entreprises (commerçants, artisans et services) Aide aux travaux (aides socles)	Ville de Périgueux Villes de Coulounieix-Chamiers Trelissac et Sanilhac Grand Périgueux	
15		Dispositif d'aide aux entreprises (commerçants, artisans et services) Aides aux loyers (1ers mois)	Ville de Périgueux	
16	NOUVELLE ETUDE	Etude de repérage et de potentialités des friches actuelles et à venir - CEREMA	Le Grand Périgueux	2024-2025
17	NOUVELLE ACTION	Reconversion de la FRICHE MAMMOUTH (Cambou) en opérations mixtes Logement / tertiaire	Ville de Trélissac	2024-2025

(suite des 16 actions AXE 2)

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
18	NOUVELLE ETUDE	Etude urbaine sur l'emprise du 5ème chasseur	Le Grand Périgueux	2024-2025
19	Action mature	Développement de la plate-forme d'e-commerce "Ma ville mon shopping"	Le Grand Périgueux	2024-2026 en cours
20	Action mature (suite investissement)	Création du pôle de transformation numérique "Digital Valley" (Fonctionnement sur 3 années)	Association « Digital Valley »	2024-2026 en cours
21	Action mature	Diagnostic ESS et focus SÎLOT	Le Grand Périgueux	2024
22	Action mature	Travaux SÎLOT Tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines	Le Grand Périgueux	2024-2026 en cours
23	NOUVELLE ACTION	Friche Champarnaud Projet d'immobilier d'entreprises tertiaires (Travaux Phase 1)	Le Grand Périgueux	2024
24	NOUVELLE ACTION	Restructuration de l'îlot Saint Gervais Volet développement éco Travaux phase 1	Le Grand Périgueux	2024-2026 en cours

3 Actions AXE 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités carbonées.

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
25	Action mature	Restructuration/accessibilité de la passerelle du pont de Coutras et aménagement des berges	Le Grand Périgueux	2024-2026
26	NOUVELLE ACTION	Création du Centre Opérationnel de Mobilité (Friche Champarnaud)	Le Grand Périgueux	2021-2026
27	NOUVELLE ACTION	Mobilité douce, création de liaisons interquartiers et centre-ville : Toulon, Clos Chassaing, Pierre Magne, Claude Bernard	Ville de Périgueux	2024-2026

9 Actions AXE 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
28	Action mature	Travaux de requalification Rue TAILLEFER et Place de la CLAUTRE	Ville de Périgueux	2023-2026
29	NOUVELLE ACTION	Etude et Travaux d'aménagement de la Place Montaigne	Ville de Périgueux	2023-2026
30	NOUVELLE ACTION	Aménagement du quartier du Hameau des Mondoux : végétalisation, voirie, jardins, etc...	Ville de Périgueux	2023-2026
31	Action mature	Valorisation du patrimoine gallo-romain du quartier Vésone/La Cité Tranches Conditionnelles	Ville de Périgueux	2021-2023 en cours
32	Action mature	Opérations de théâtralisation	Ville de Périgueux	2023-2026
33	Action mature	Poursuivre le plan de végétalisation "1 jour, 1 arbre"	Ville de Périgueux	2020-2026 en cours
34	Action à déployer	Etude marketing territorial	Ville de Coulounieix-Chamiers	2023-2024 à lancer
35	NOUVELLE ACTION	Travaux de renaturation et de requalification de l'îlot (friche Champarnaud – volet espace public)	Le Grand Périgueux	2024
36	NOUVELLE ACTION	Préservation des ressources par stockage en réseau des eaux pluviales (Phase 1)	Le Grand Périgueux	2024

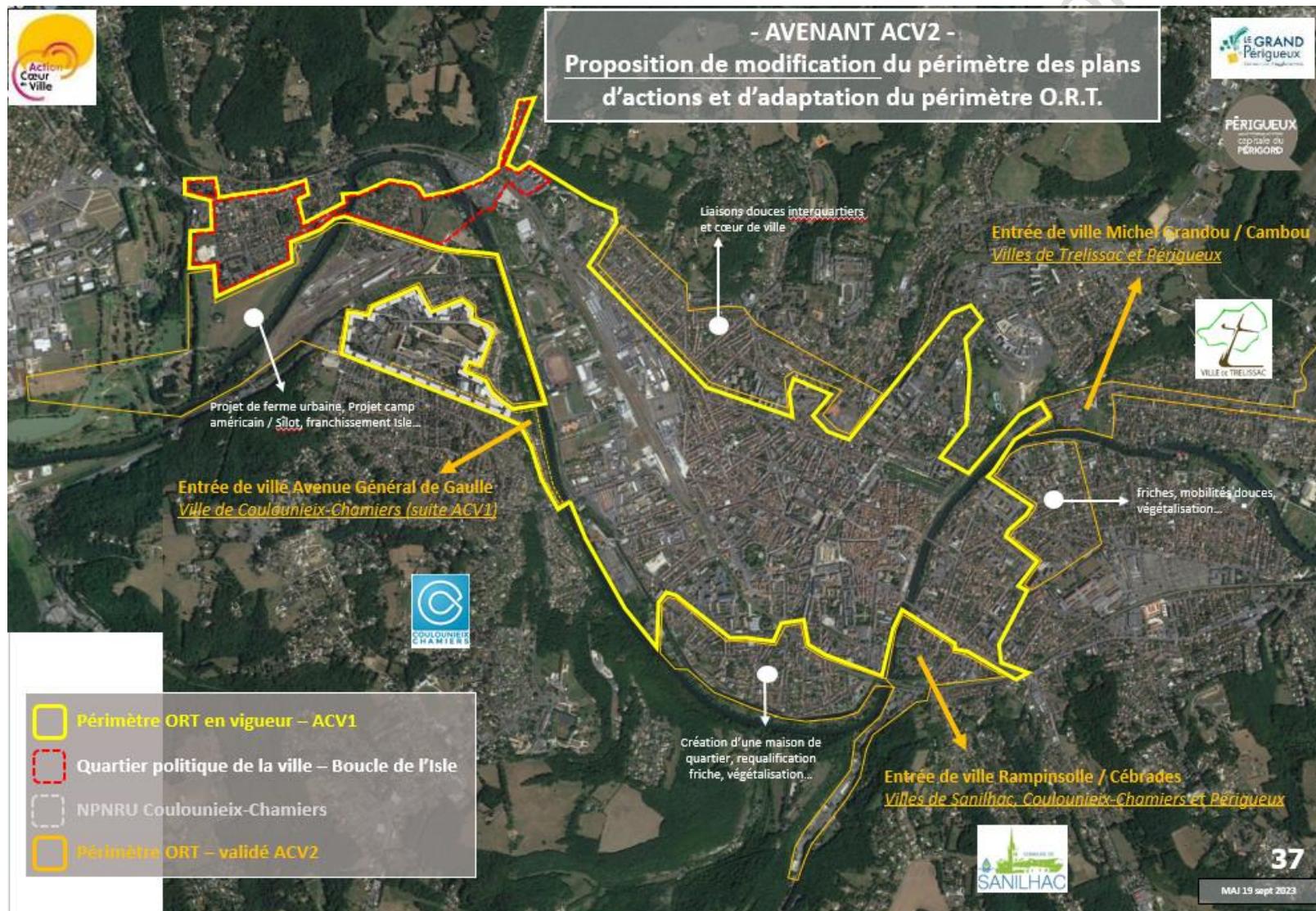
9 Actions AXE 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville

N°	Maturité de l'action	Opérations	Maître d'ouvrage	Années de mise en œuvre et de réalisation
37	Action mature	PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS Restructuration	Ville de Périgueux	2023-2024
38	Action mature	Création d'une piste d'athlétisme	Ville de Périgueux	2023-2024
39	NOUVELLE ACTION	Création des réserves mutualisées du MAAP, de Vésunna et des archives municipales	Ville de Périgueux	2023-2026
40	Action à déployer	Requalification du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord	Ville de Périgueux	2020-2025
41	Action mature	Création d'une Ferme urbaine	Ville de Périgueux	2022-2024
42	NOUVELLE ACTION	Création d'une maison de quartier à Vésone (« Calandretta »)	Ville de Périgueux	2023-2024
43	NOUVELLE ACTION	Réhabilitation de l'espace de vie sociale au Hameau des Mondoux	Ville de Périgueux	2023-2025
44	Action à déployer	Création d'un gymnase	Ville de Coulounieix-Chamiers	2024-2026
45	NOUVELLE ACTION	Friche Champarnaud Création d'une nouvelle crèche phase 1 (volet services)	Le Grand Périgueux	2024

7 actions spécifiques ENTREES DE VILLE

N°	ENTREE DE VILLE	OPERATIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE	Années de lancement / restitution
46	Entrée de ville SUD : Rampinsolle et Cébrades	Etude pré-opérationnelle de requalification de l'entrée de ville Rampinsolle - Cébrades	CO-Maitrise d'ouvrage Périgueux + Sanilhac + C. Chamiers	2023-2026
47		Travaux de liaison douce de la voie verte	Ville de Sanilhac	2023-2026
48	Entrée de Ville EST : Avenue Michel Grandou Les Maurilloux	Projet de reconfiguration de l'entrée de ville entre la limite de Périgueux et le Giratoire des Digitales -	Ville de Trélissac	2023-2026
49		Projet d'aménagement pour la reconversion des friches ARSAULT : Ancien pk silo-garage Speedy / Crossfit - remembrement foncier -	Co-Maîtrise d'ouvrage Villes de Périgueux et de Trélissac	2023-2026
50		Etude pour le projet de développement économique et la relocalisation de la fourrière automobile VERDIER	Ville de Trélissac	2023-2026
51		Projet d'extension des jardins partagés et aménagement de l'espace en bord de voie verte : ex-terrain de football Ecole Saint Joseph	Ville de Trélissac	2023-2026
52	Entrée de Ville SUD-OUEST : Avenue du Général de Gaulle	Etude et travaux AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS le long de l'avenue du Général de Gaulle	Ville de Coulounieix Chamiers	2021-2026

Annexe 3 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention et liste des adresses incluses dans les secteurs d'intervention



La liste des rues du Périmètres ORT est la suivante (dont entrées de ville) :

<u>NOM DE RUE</u>	<u>COTE PAIR</u>	<u>COTE IMPAIR</u>
-------------------	------------------	--------------------

<u>Îlot de la Cité</u>		
Avenue Cavaignac	complète	complète
Avenue du 50ème RI	complète	complète
Rue des Casernes	complète	complète
Rue du 15e Tirailleurs Algériens	complète	complète
Rue Saint Astier	complète	complète
Rue St Etienne	complète	complète

<u>Centre Ville</u>		
Allée d'Aquitaine	complète	complète
Avenue de Lattre de Tassigny	complète	complète
Boulevard Montaigne	complète	complète
Cours Fénelon	complète	complète
Esplanade Badinter	complète	complète
Place Bugeaud	complète	complète
Place du 8 mai	complète	complète
Place du Général de Gaulle	complète	complète
Place du Général Leclerc	complète	complète
Place Francheville	complète	complète
Place Louis Magne	complète	complète
Place Maurois	complète	complète
Place Michel de Montaigne	complète	complète
Place Roosevelt	complète	complète
Place Yves Guéna	complète	complète
Rues du Président Wilson	complète	complète
Rue Alsace Lorraine	complète	complète
Rue Antoine Gadaud	complète	complète

Rue Arago	complète	complète
Rue Bodin	complète	complète
Rue du 4 Septembre	complète	complète
Rue du Bac	complète	complète
Rue du Jardin Public	complète	complète
Rue Eugène Le Roy	complète	complète
Rue Fayard Hervé	complète	complète
Rue Gambetta	complète	complète
Rue Guynemer	complète	complète
Rue Lestin	complète	complète
Rue Loittré	complète	complète
Rue Louis Mie	complète	complète
Rue Malleville	complète	complète
Rue Mangold	complète	complète
Rue Michelet	complète	complète
Rue Nouvelle des Quais	complète	complète
Rue Sirey	complète	complète
Rue Thiers	complète	complète
Rue Victor Hugo	complète	complète
Rue Waldeck Rousseau	complète	complète
square Jean Jaurès	complète	complète
Allées Tourny	complète	complète
Chemin de Gamenson	complète	complète
Cours Tourny	complète	complète
Rue Bacharetie	complète	complète
Impasse Saint Simon	complète	complète
Parvis frères Augières	complète	complète
Rue Alfred de Musset	complète	complète
Avenue Georges Pompidou	du 2 au 76	du 1 au 75
Rue docteur A de Lacrouzille	complète	complète
Rue de l'Arsault	complète	complète
Rue du Parc	complète	complète
Rue Fournier Lacharmie	complète	complète

Rue Paul Louis Courier	complète	complète
------------------------	----------	----------

<u>Puyrousseau / Clos chassaing</u>		
Boulevard Ampère	complète	complète
Impasse Gaston Faure	complète	complète
Rue Beleyme	complète	complète
Rue Clos Chassaing	complète	complète
Rue Combe des Dames	du 2 au 50	du 1 au 19
Rue de la Boetie	complète	complète
Rue Ludovic Trarieux	Du 2 au 50	Du 1 au 35
Rue Pierre Curie	complète	complète
Place Beleyme	complète	complète
Rue Chillaud	complète	complète
Impasse du Chatelou	complète	complète
Rue du Chatelou	complète	complète
Rue Georges Goursat	complète	complète
Rue du Terme Saint Sicaire	Du 2 au 30	Du 1 au 23
Rue de l'Acqueduc	complète	complète
Rue du petit réservoir	complète	complète
Rue Bordas	complète	complète
Rue Philippe Parrot	complète	complète
Rue Jean Lanmajou	complète	complète
Rue Victor Basch	complète	complète
Rue Pasteur	complète	complète
Rue Lagrange Chancel	complète	complète
Boulevard De Puyrousseau	Du 2 au 50	Du 1 au 49
Rue du Cluzeau	complète	complète
Rue Biron	complète	complète
Place de Verdun	complète	complète
Rue Forquenot	complète	complète
Rue Sevène	Du 2 au 22	Du 1 au 39
Rue André Faure	Du 2 au 42	Du 1 au 39

Rue Jules Ferry	Du 2 au 38	Du 1 au 31
Rue des Ateliers	Du 2 au 26	Du 1 au 31
Rue du Dépôt	Du 2 au 22	Du 1 au 33
Place du Toulon	complète	complète
Rue de l'Abime	Du 2 au 30	Du 1 au 41

<u>Vésone - La Cité</u>		
Avenue Cavagnac	complète	complète
Avenue du 50ème RI	complète	complète
Avenue jay de Beaufort	complète	complète
Boulevard Bertran de Born	complète	complète
Boulevard des Arènes	complète	complète
Boulevard Lakanal	complète	complète
Boulevard Vésone	complète	complète
Place de la Cité	complète	complète
Rond point du Président Charles Durand	complète	complète
Rue Alary	complète	complète
Rue Claude bernard	complète	complète
Rue Courbet	complète	complète
Rue de la cité	complète	complète
Rue de l'Amphithéâtre	complète	complète
Rue de l'Ancien Evéché	complète	complète
Rue de Strasbourg	complète	complète
Rue de Turenne	complète	complète
Rue des Casernes	complète	complète
Rue des Gladiateurs	complète	complète
Rue des Thermes	complète	complète
Rue des Thermes prolongée	complète	complète
Rue des Vieilles boucheries	complète	complète
Rue des Vieux Cimetières	complète	complète
Rue du 15ème tirailleur Algérien	complète	complète
Rue du 26ème R.I.	complète	complète
Rue du Gymnase	complète	complète

Rue Duguesclin	complète	complète
Rue E. Lafon	complète	complète
Rue Emile Combe	complète	complète
Rue Ernest Guillier	complète	complète
Rue le Bayard	complète	complète
Rue Ledru Rollin	complète	complète
Rue Paul Bert	complète	complète
Rue Romaine	complète	complète
Rue Saint Astier	complète	complète
Rue Saint Etienne	complète	complète
Rue Saint Pierre Es Liens	complète	complète
Rue Sainte Marie	complète	complète
Rue Sainte Ursule	complète	complète
Chemin du Rousseau	complète	complète
Chemin du Halage	complète	complète
Rue Sainte Claire	complète	complète
Impasse Sainte Claire	complète	complète
Promenade du Canal	complète	complète
Rue Léon Felix	complète	complète
Impasse Léon Felix	complète	complète
Passage Léon Felix	complète	complète
Rue de Campniac	complète	complète
Impasse de Campniac	complète	complète
Rue Lacalprenede	complète	complète
Impasse Lacalprenede	complète	complète
Rue du Professeur Peyrot	complète	complète
Rue de Vésone	complète	complète
Impasse de Vésone	complète	complète
Rue André Eymard	complète	complète
Rue de la Tombelle	complète	complète
Rue du Colonel Raynal	complète	complète
Rue des Collines	complète	complète

Rue Font Laurière	complète	complète
Rue Siegfried	complète	complète
Rue Ribot	complète	complète
Rue Maurice Feaux	complète	complète
Rue Ferdinand Dupuy	complète	complète
Rue Paul Louis Doumer	complète	complète
Rue Font Claude	complète	complète

<u>Gour de l'Arche</u>		
Chemin de Saltgourde	complète	complète
Chemin de la beauronne	complète	complète
Route d'Angoulême	complète	complète
Rue de Entrepreneurs	du 16 au 20	du 17 au 21
Rue de la Beauronne	complète	complète
Rue de la Source	complète	complète
Rue de l'Isle	complète	complète
Rue des Retraités	du 22 au 68	du 21 au 69
Rue des Sports	complète	complète
Rue Jean Bart	complète	complète
Rue Pierre Brantôme	du 38 au 80	du 41 au 89
Rue Raudier	complète	complète
Rue Suzanne Lacore	complète	complète
Pour l'extension projet ferme urbaine: pas de noms de rue		

<u>Counounieix- Chamiers (NPNRU)</u> <u>Coulounieix- Espace Jacqueline Auriol/Cité</u> <u>Jean Moulin et Entrées de ville)</u>		
Rue Albert Camus	complète	complète
Place de l'Amitié	complète	complète
Rue Eugénie Cotton	complète	complète
Rue Général de Gaulle	complète	complète
Rue Gérard Mouty	complète	complète

Rue Gisèle Feyfant	complète	complète
Rue Jean Monnet	complète	complète
Boulevard Jean Moulin	complète	complète
Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (du)	complète	complète
Rue Martin Luther King	complète	complète
Rue Nelson Mandela	complète	complète
Allée Paix (de la)	complète	complète
Rue Pierre Brossolette	complète	complète
Rue René Cassin	complète	complète
Rue Romain Rolland	complète	complète
Place Salvador Allende	complète	complète
Venta de Banos	complète	complète
Rue Yves Farges	complète	complete
Impasse Laure Gatet (Quartier de veille)	complète	complète
Rue André Audoux		du 5 au 7bis
Rue Gustave Eiffel	du n°2 au 4	du 5 au 31
Rue Jean Cessat	du n°2 au 4	du 1bis au 3 + 9001
Rue Jean Jacques Rousseau	complète	complète
Rue Jean Macé	complète	complète
Rue Jesse Owens (Quartier de veille)	complète	complète
Rue Jules Ferry		du 1 au 3
Rue Mounet Sully		du 3 au 7
Rue Tananarive	du 8bis au 20	du 3 au 17
Rue Voltaire	14 uniquement	
Rue Docteur Gaston Muraz	2 uniquement	
Rue Georges Clémenceau	2 uniquement	
Rue Liberté (de la)	complète	complète

<u>Bas Toulon</u>		
Chemin des Feutres du Toulon	complète	complète
Route d'Angoulème	complète	complète

Rue de l'adjudant Besnault et du gendarme Lefort	complète	complète
Rue de l'association	complète	complète
Rue de l'Eglise Saint Charles	complète	complète
Rue des Izards	complète	complète
Rue des Jardins Ouvriers	complète	complète
Rue du Rugby	complète	complète
Rue du Tennis	complète	complète
Rue du Vélodrome	complète	complète
Rue F Rongières	complète	complète
Rue G et C Nazière	complète	complète
Voie des Stades	complète	complète

Toulon		
Rue P. Sémard	complète	complète
Rue de l'Abîme	Du 2 au 30	Du 1 au 41
Rue Loucheur	complète	complète

Gare - Saint Martin		
Allée du Port	complète	complète
Avenue du Maréchal Juin	complète	complète
Avenue Henri Barbusse	complète	complète
Impasse du Bassin	complète	complète
Place Plumancy	complète	complète
Place Saint Martin	complète	complète
Rond Point Lanxade	complète	complète
Rue Balzac	complète	complète
Rue barbusse	complète	complète
Rue Carnot	complète	complète
Rue Chanzy	complète	complète
Rue Clermont de Piles	complète	complète
Rue Coligny	complète	complète
Rue Cronstadt	complète	complète

Rue de l'Entrepôt	complète	complète
Rue de Metz	complète	complète
Rue de Tunis	complète	complète
Rue de Varsovie	complète	complète
Rue Denis Papin	complète	complète
Rue des Chais	complète	complète
Rue des deux Pons	complète	complète
Rue des Forgerons	complète	complète
Rue des Frères Peyronnet	complète	complète
Rue des Jacobins	complète	complète
Rue des Mobiles de Coulmiers	complète	complète
Rue des Tabacs	complète	complète
Rue des Tabacs et Allée du port	complète	complète
Rue du Bassin	complète	complète
Rue du Général Clergerie	complète	complète
Rue Forgerons	complète	complète
Rue Gambetta	complète	complète
Rue Général Beaupuy	complète	complète
Rue Henri Murger	complète	complète
Rue Icarie	complète	complète
Rue Kléber	complète	complète
Rue Kruger	complète	complète
Rue Léon Dessales	complète	complète
Rue Lestin	complète	complète
Rue Louis Blanc	complète	complète
Rue Michel Rouland	complète	complète
Rue Mirabeau	complète	complète
Rue Murger	complète	complète
Rue Nouvelle du port	complète	complète
Rue Pierre Sémard	complète	complète
Rue Puébla	complète	complète
Rue Rastignac	complète	complète
Rue Saint Gervais	complète	complète

Rue Sébastopol	complète	complète
Rue Solférino	complète	complète
Rue Victor Hugo	complète	complète
Rue Wilson	complète	complète

<u>Saint Georges</u>		
Boulevard Stalingrad	complète	complète
Cours Saint Georges	complète	complète
Impasse Saint Georges	complète	complète
Place Faidherbe	complète	complète
Rue Aubarède	complète	complète
Rue Béranger	complète	complète
Rue Bertin	complète	complète
Rue Camille Desmoulin	complète	complète
Rue Clédat	complète	complète
Rue de la Rivière	complète	complète
Rue de l'Alma	complète	complète
Rue des Cébrades	complète	complète
Rue des Chaudronniers	complète	complète
Rue des Près	du 1 au 61	
Rue des Tanneries	complète	complète
Rue des teinturiers	complète	complète
Rue du Général Morand	complète	complète
Rue Gabriel Lacueille	du 2 au 68	du 1 au 87
Rue Jacques le Lorrain	complète	complète
Rue jean Macé	complète	complète
Rue Lacombe	complète	complète
Rue pierre Magne	du 2 au 76	du 1 au 79
Rue Sergent Bonnellie	complète	complète
Rue Talleyrand Périgord	du 2 au 50	du 1 au 93
Rue du 34eme d'Artillerie	complète	complète
Rue du Marechal Joffre	complète	complète
Rue du Maréchal Foch	complète	complète

Boulevard du Petit Change	Du 2 à 110	Du 1 à 115
Rue Albert Martin	complète	complète
Rue des Jardiniers	complète	complète
Rue Charnay Frachet	complète	complète
Rue Parmentier	Du 2 au 38	Du 1 au 45
Rue Paul Dumas	complète	complète
Rue du Combattant d'Indochine	complète	complète
Rue du Pavillon	Du 2 au 12	Du 1 au 17

<u>Emprise quartier médiéval</u>		
Avenue Daumesnil	complète	complète
Boulevard Georges Saumande	complète	complète
Boulevard Michel Montaigne	complète	complète
Cours Fénelon	complète	complète
Cours Michel Montaigne	complète	complète
Cours Tourny	complète	complète
Impasse André Saigne	complète	complète
Impasse Conseil	complète	complète
Impasse de la Clarté	complète	complète
Impasse de la gaité	complète	complète
Impasse des Places	complète	complète
Impasse des Remparts	complète	complète
Impasse du Port de Graules	complète	complète
Impasse Limogeanne	complète	complète
Impasse Miséricorde	complète	complète
Impasse Sainte Cécile	complète	complète
Impasse Séguier	complète	complète
Passage du Thouin	complète	complète
Passage Taillefer	complète	complète
Place Bugeaud	complète	complète
Place Daumesnil	complète	complète
Place de la Clautre	complète	complète

Place de l'Hôtel de Ville	complète	complète
Place de Navarre	complète	complète
Place du Coderc	complète	complète
Place du Général De Gaulle	complète	complète
Place du Marché au Bois	complète	complète
Place Emile Goudeau	complète	complète
Place Faidherbe	complète	complète
Place Francheville	complète	complète
Place Hoche	complète	complète
Place Michel Montaigne	complète	complète
Place Saint Louis	complète	complète
Place Saint Silain	complète	complète
Pont des Barris	complète	complète
Pont Saint Georges	complète	complète
Rue André Saigne	complète	complète
Rue Aubergerie	complète	complète
Rue Barbecane	complète	complète
Rue Bergère	complète	complète
Rue Berthe Bonnaventure	complète	complète
Rue Chancelier de L'Hôpital	complète	complète
Rue Condé	complète	complète
Rue d'Aguesseau	complète	complète
Rue de la Clarté	complète	complète
Rue de la Constitution	complète	complète
Rue de la Grenade	complète	complète
Rue de la Nation	complète	complète
Rue de la République	complète	complète
Rue de la Sagesse	complète	complète
Rue de la Selle	complète	complète
Rue de la Vertu	complète	complète
Rue de l'Abreuvoir	complète	complète
Rue de l'Ancienne Préfecture	complète	complète
Rue de l'Arc	complète	complète

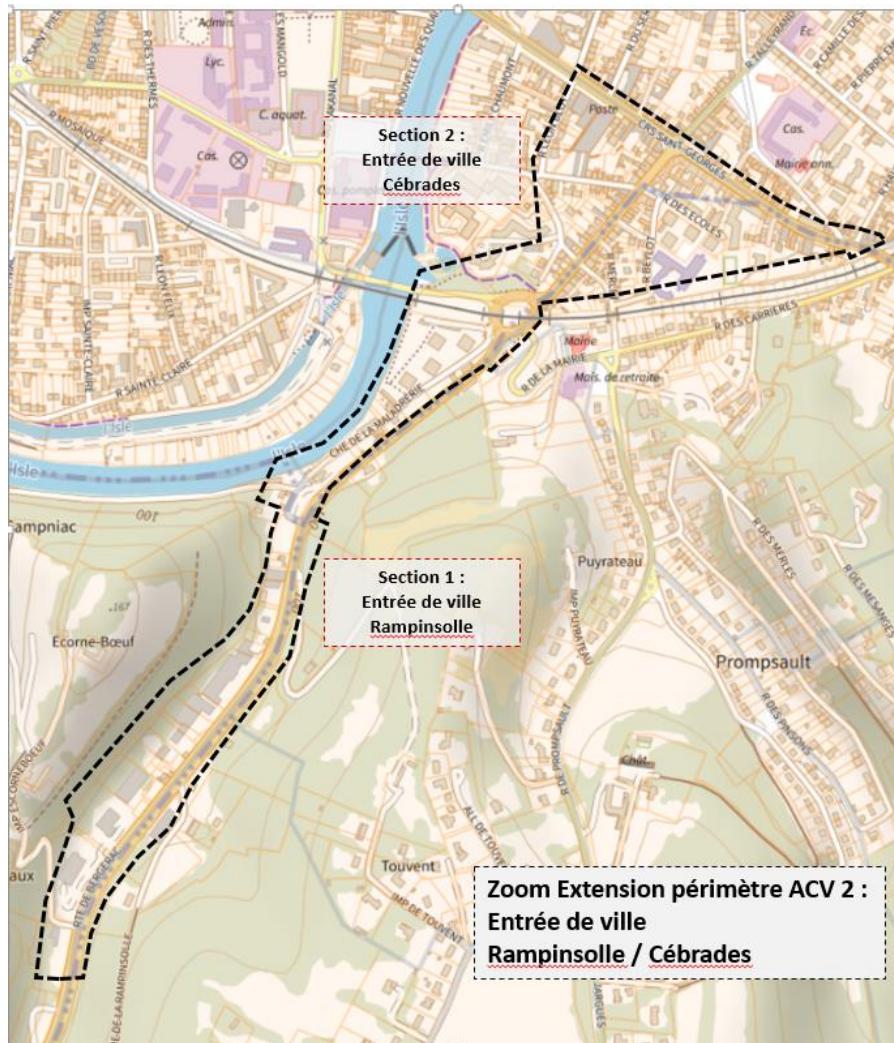
Rue de l'Etrier	complète	complète
Rue de l'Harmonie	complète	complète
Rue de l'Hôtel de Ville	complète	complète
Rue de l'Oie	complète	complète
Rue de l'Union	complète	complète
Rue Denfert Rochereau	complète	complète
Rue des Augustins	complète	complète
Rue des Chaînes	complète	complète
Rue des Dépêches	complète	complète
Rue des Drapeaux	complète	complète
Rue des Farges	complète	complète
Rue des Francais	complète	complète
Rue des Francs Macons	complète	complète
Rue des Places	complète	complète
Rue des Tanneries	complète	complète
Rue du Calvaire	complète	complète
Rue du Cimetière St Silain	complète	complète
Rue du Conseil	complète	complète
Rue du Lys	complète	complète
Rue du Plantier	complète	complète
Rue du Port de Graules	complète	complète
Rue du Puits de la Fouine	complète	complète
Rue du Puits Limogeanne	complète	complète
Rue du Séminaire	complète	complète
Rue du Serment	complète	complète
Rue Eguillerie	complète	complète
Rue Fénelon	complète	complète
Rue Fulbert Dumonteil	complète	complète
Rue Hervé Fayard	complète	complète
Rue Judaïque	complète	complète
Rue la de Bride	complète	complète
Rue Lanmary	complète	complète
Rue Limogeanne	complète	complète

Rue Magne	complète	complète
Rue Malesherbes	complète	complète
Rue Mataguerre	complète	complète
Rue Mauvard	complète	complète
Rue Mignot	complète	complète
Rue Milor	complète	complète
Rue Modeste	complète	complète
Rue Montaigne	complète	complète
Rue Notre Dame	complète	complète
Rue Nouvelle des Quais	complète	complète
Rue Pierre Magne	complète	complète
Rue Roletrou	complète	complète
Rue Saint Roch	complète	complète
Rue Saint Front	complète	complète
Rue Saint Joseph	complète	complète
Rue Saint Louis	complète	complète
Rue Saint Silain	complète	complète
Rue Sainte Marthe	complète	complète
Rue Salinière	complète	complète
Rue Salomon	complète	complète
Rue Séguier	complète	complète
Rue Sully	complète	complète
Rue Taillefer	complète	complète
Rue Tourville	complète	complète
Rue Tranquille	complète	complète
Rue Voltaire	complète	complète
Ruelle des Farges	complète	complète

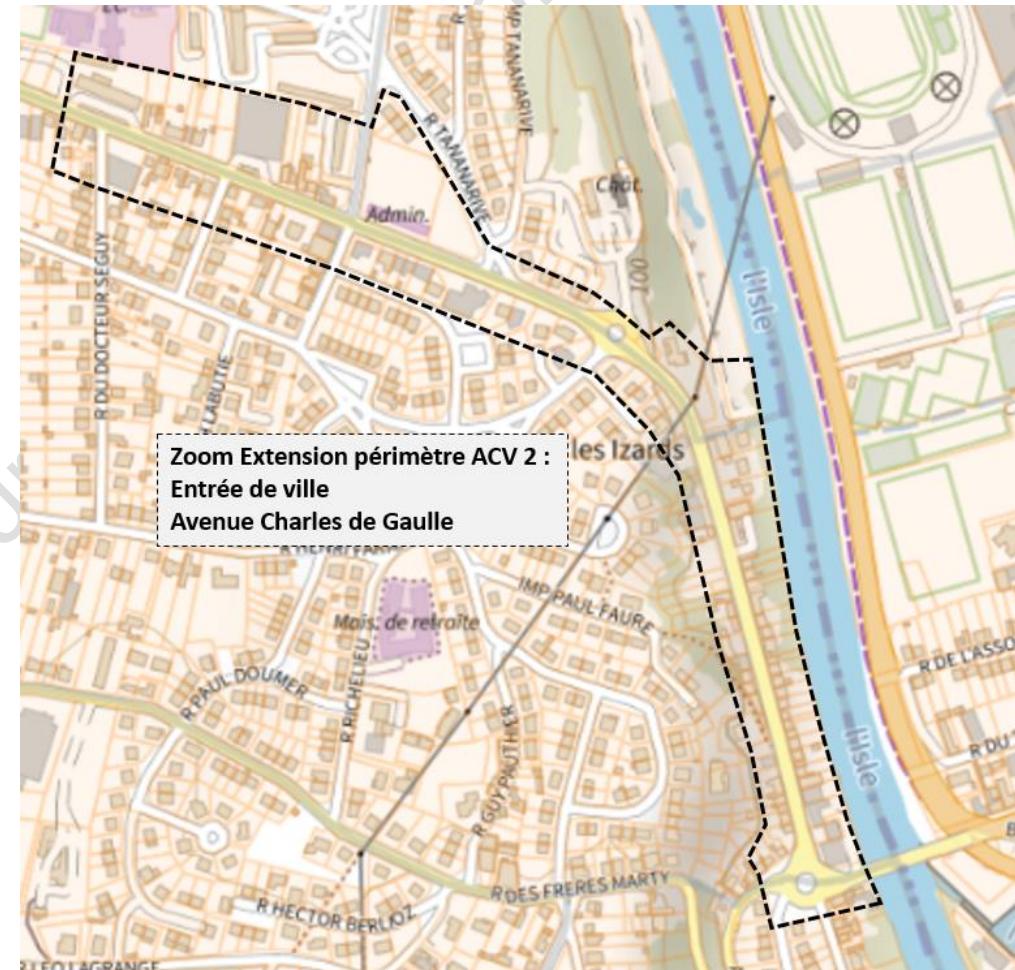
Entrée de Ville Périgueux - Sanilhac - Coulounieix		
Rue de Bergerac (P et S)	complète	complète
Route de la Rampinsolle (CC et S)	Jusqu'au 1080	Jusqu'au 1080
Rue Fontaine des Malades (P)	complète	complète

Chemin de la Maladrerie (P)	complète	complète
Rue du Pont Japhet (P)	complète	complète
Rue Leon Bloy (P)	complète	complète
Rue Emile Chaumont (P)	complète	complète
Rue de la Fontaine (S)	complète	complète
Rue Beylot (S)	complète	complète
Rue Merlet (S)	complète	complète
Rue des Ecoles (S)	complète	complète
Impasse Saint Georges (S)	complète	complète

Entrée de Ville Périgueux- Trélissac		
Avenue Michel Grandou (T)	Du 2 au 190	Du 1 au 163
Rue des Digitales (T)	Jusqu'au 15	



1) Périmètres Entrées de villes au sein de l'ORT :



Zoom Extension périmètre ACV 2 :

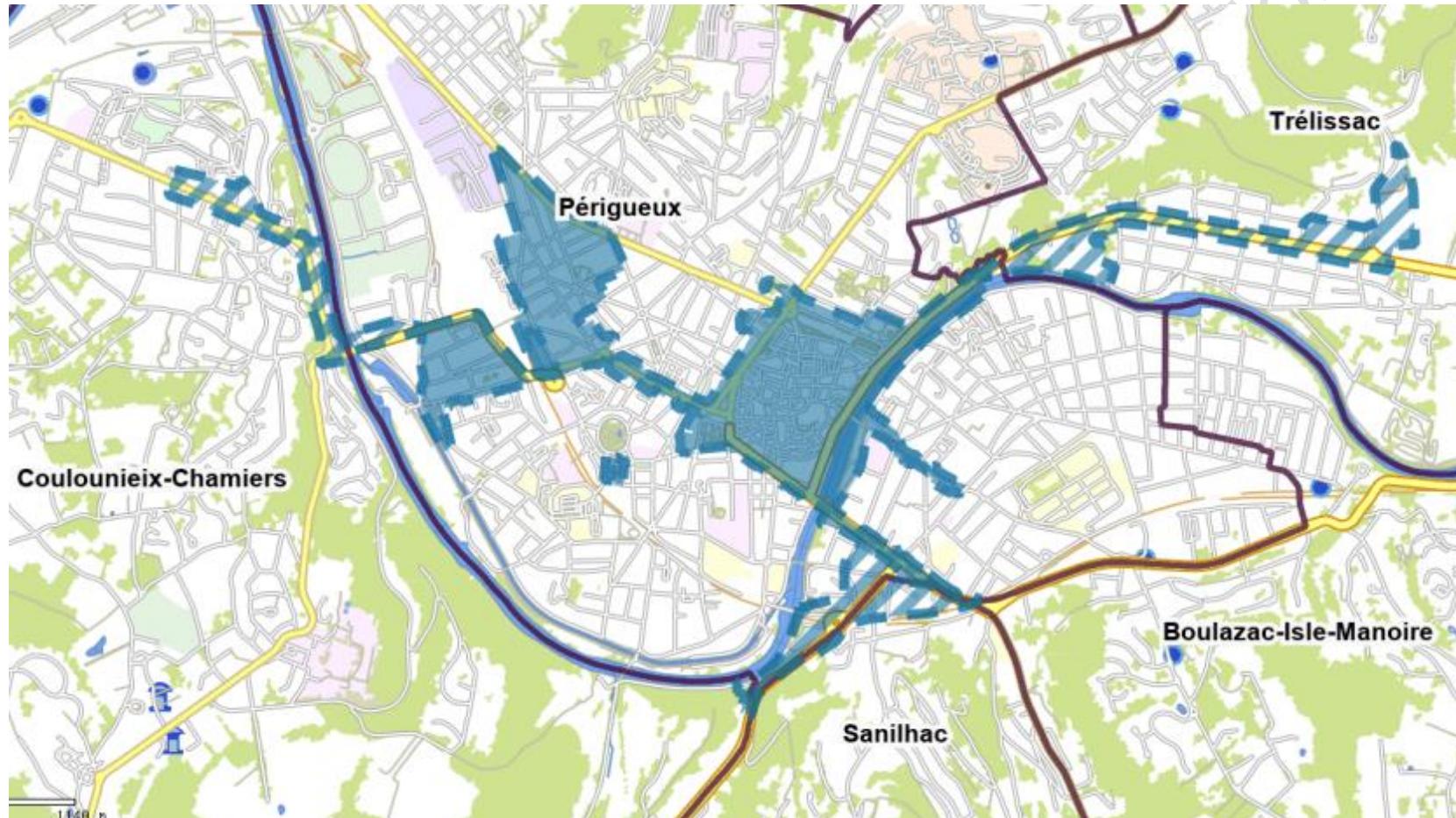
Entrée de ville

Avenue M. Grandou – Les Maurilloux



Document en cours

2) Futurs Périmètres RU de l'OPAH au sein de l'ORT :



Secteurs RU de l'OPAH-RU Amelia

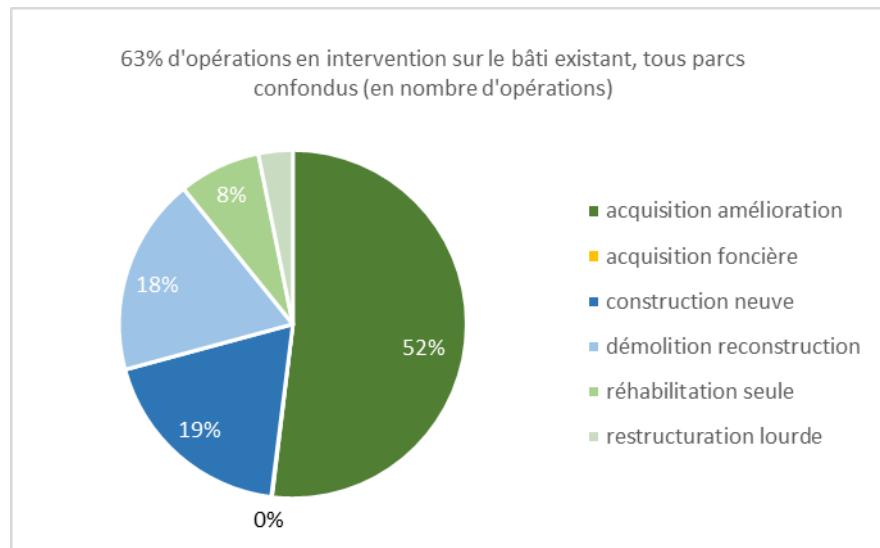
Extensions possibles Périmètres RU

Annexe 4:

Bilans annuels Action Logement

2021 : <https://fr.calameo.com/read/00711844151bd037b57ef>

Les produits de financement Action Cœur de Ville d'Action Logement ont permis sur la phase 2018-2022 du programme d'accompagner des opérations de logement majoritairement sur le bâti existant (63%) tel que détaillé ci-dessous.



Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maitres d'ouvrage et rehausser les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

Sur la Nouvelle Aquitaine, le bilan de l'intervention d>Action Logement est le suivant :



MONTANTS ENGAGÉS À DATE DU 31/12/2022 EN NOUVELLE-AQUITAINE



	PARC PRIVE LOCATIF	PARC SOCIAL LOCATIF	ACCESSION SOCIALE	TOTAL
53 OPÉRATIONS 239 LOGEMENTS	66 OPÉRATIONS 1285 LOGEMENTS	4 OPÉRATIONS 83 LOGEMENTS	123 OPÉRATIONS 1607 LOGEMENTS	
Subvention	4 903 613 €	25 171 187 €	1 230 000 €	31 304 800 €
Prêt Long Terme	8 031 614 €	27 713 424 €		35 745 038 €
Prêt Court Terme		12 206 067 €	5 569 630 €	17 775 697 €
Total	12 935 227 €	65 090 678 €	6 799 630 €	84 825 535 €
Engagement total				84,8 M€

- ✓ Taux de couverture global des villes ACV en NAQ (conventions et opérations) : 96%, soit 22 sur 23 communes
- ✓ Les engagements 2022 représentent 45% des engagements totaux (forte montée en puissance)



MONTANTS ENGAGÉS À DATE DU 31/12/2022 EN NOUVELLE-AQUITAINE



22 villes
bénéficiaires
plan ACTION
CŒUR
de ville



Département	Ville ACV	Nbre dossiers engagés	Part région (ville)	Part région (dpt)	Nbre de logements financés (ville)	Nbre de logements financés (Département)	Montants ALS engagés	Part région (ville)	Part région (dpt)
CHARENTE	ANGOULEME	16	13%	15%	245	261	9 730 241 €	11%	13%
	COGNAC	2	2%		16		1 115 614 €	1%	
CHARENTE-MARITIME	ROCHEFORT	5	4%	17%	8		192 262 €	0%	
	SAINTES	16	13%		103	111	5 248 944 €	6%	
CORREZE	BRIVE	6	5%		31		2 547 056 €	3%	
	TULLE	7	6%		47	78	3 014 840 €	4%	7%
CREUSE	GUERET	2	2%	2%	26	26	454 125 €	1%	1%
DORDOGNE	BERGERAC	2	2%		18		778 910 €	1%	
	PERIGUEUX	4	3%		56	74	4 200 092 €	5%	
GIRONDE	LIBOURNE	2	2%	2%	37	37	2 927 260 €	3%	3%
LANDES	DAX	0	0%		0		- €	0%	
	MONT-DE-MARSAN	3	2%		92		4 751 749 €	6%	
LOT-ET-GARONNE	AGEN	4	3%		25		1 905 782 €	2%	
	MARMANDE	5	4%		32		1 651 245 €	2%	
	TONNEINS	2	2%	12%	9		335 000 €	0%	7%
	VILLENEUVE SUR LOT	4	3%		48		1 754 673 €	2%	
PYRENEES-ATLANTIQUES	BAYONNE	6	5%	18%	77		7 963 889 €	9%	
	PAU	16	13%		317	394	20 096 296 €	24%	33%
DEUX-SEVRES	BRESSUIRE	4	3%		36		1 073 428 €	1%	
	NIORT	3	2%	6%	185	221	5 300 933 €	6%	8%
VIENNE	CHÂTELLERAULT	2	2%	3%	14		1 126 900 €	1%	
	POITIERS	2	2%		15	29	981 856 €	1%	
HAUTE-VIENNE	LIMOGES	10	8%	8%	170	170	7 674 340 €	9%	9%



ENGAGEMENTS À DATE DU 31/12/2022 EN NOUVELLE-AQUITAINE



Les réalisations



- 123 opérations financées – 1607 logements
- Nb opérations : 57 % parc social (dont accession sociale) – 43 % parc privé
- Nb logements : 85 % parc social (dont accession sociale) – 15 % parc privé

Les financements



- 84,8 M€ dont 31,3 M€ de subventions
- Part prêt : 63 % - Part subventions : 37 %
- Intervention ALS contribue en moyenne à hauteur de 41% du financement des opérations

Les contreparties ALS



- 1 554 logements pour les salariés dont 458 DS et 1 096 DU

Le coût des projets



- De 57 350 € (1 lgt) à 9 060 000 € (165 lgts)
- Coût moyen des projets : 1 750 000 €
- Coût moyen des projets/m² : 2 730 €/m²
- Shab produite totale : 79 000 m²

Les travaux



- Coût moyen des travaux : 1 265 000 €
- Part des travaux dans coût global : 72 %
- Coût moyen des travaux/m² : 1970 €/m²



Bilan Anah

Depuis le lancement du programme Action cœur de ville en 2018, l'Anah a sensiblement accompagné sa mise en œuvre dans les territoires. Ainsi fin 2022 ce sont au total :

- 190 OPAH-RU qui ont été engagées ;
- 183 chefs de projet financés pour 16 M€ ;
- Plus de 181 000 logements financés pour plus d'1 Md€ (y compris MaPrimeRénov').

Pour cette nouvelle phase, l'Anah se positionne dans la continuité de la première phase du programme, afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs actions. L'offre de l'Anah se veut plurielle pour s'adapter autant que possible aux besoins de chaque territoire :

- en recherchant une appropriation toujours plus importante des différents outils et dispositifs mis en place par l'Anah (en particulier VIR-DIIF, mais aussi RHI-THIRORI)
- en mettant l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des copropriétés de centre ancien, la lutte contre la vacance des logements et la mobilisation du parc privé à vocation sociale ;
- le tout en réponse aux objectifs d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique et foncière.

Sur le secteur ORT , le bilan de l'ANAH est le suivant : (à faire vérifier par le CD 24 – Service Habitat) :

	Propriétaires occupants	Propriétaires Bailleurs	Commerce	Copropriétés	TOTAL Logements	Dont travaux réalisés
4 ans (2019-2022)	81	167	17	55	320	190

	Travaux lourds - Mal Logement	Energie	Adaptation	Façade	Vacance	Commerce	Accès étages	TOTAL Dossiers
4 ans (2019-2022)	71	50	17	199	54	17	1	409

Depuis 2019 :

- Le montant des travaux s'est élevé à 7,45 M€ HT
- Les subventions de l'ANAH d'un montant total de 1 768 696 € se décomposent comme suit :
 - 1 540 77 € d'aides ANAH
 - 218 919 € d'aides Habiter Mieux
 - 9 000 € de primes passeport thermique et BBC

